



INFOS MUNICIPALES

Publié par
la Mairie de CHANU
www.chanu.eu

Novembre 2014

Séance du conseil municipal du 18 septembre 2014

Etaient présents : T. AUBIN ; M. LEGALLE ; M. CHANCEREL ; J. LENÈGRE ; V. BUSNOT ; S. BRIÈRE ; C. LEVÉE ; J-J AUBRY ; G. GAUTIER ; A. DUBOURG ; L. JEUSSET ; C. RADIGUE

Absent : M. DUFRESNE, B.BEGNIC, N. MARIE

Secrétaire de séance : V. BUSNOT

Droit de préemption :

Le conseil renonce à son droit de préemption pour deux habitations

Points sur les travaux :

- Les Travaux à la mairie ont été réalisés. Il manque quelques cm de goudron au niveau des murs, Michel Chancerel va demander à l'entreprise de venir achever les travaux. Les poteaux pour éviter les passages et le stationnement devant la mairie ont été remis en place.

- Michel Chancerel donne les montants des devis pour le pluvial sur le côté de l'église (Terrassement 560 Euros HT, Fournitures 795, 88 Euros HT). Ces travaux sont prévus pour début Octobre.

- Les employés communaux ont semé de la pelouse au cimetière afin de diminuer les surfaces à désherber.

- Nous sommes en attente d'un devis du lycée des Andaines pour remplacer la porte de l'Eglise pour l'entrée des personnes à mobilité réduite.

- Un marquage provisoire a été tracé sur la place de Verdun afin de faciliter le stationnement et le passage des riverains.

- Le conseil décide de demander une autorisation à France Telecom pour fixer le panneau de limitation de vitesse sur un poteau au Chesnay.

- Monsieur le Maire rencontre Jérôme Nury la semaine prochaine pour discuter du remplacement du jeu de l'école des coccinelles.

St Côme :

Le programme de la Saint Côme est exposé (randonnée équestre, exposition d'oiseaux, bal populaire, feu d'artifice pyrotechnique, soirée dansante, fête foraine, vide grenier, concours des fruits et légumes, baptême de poney et messe en musique).

Fusion de Communes (Commune Nouvelle) :

Monsieur le Maire résume la réunion d'information sur les Communes Nouvelles. La décision doit être prise avant Janvier 2016. Il s'agit d'inciter à regrouper les communes en gelant la Dotation Globale de Fonctionnement. L'intérêt est de mutualiser les communes et de faire des économies. Le conseil Municipal décide de réfléchir vers quel projet partir et d'interroger les communes voisines pour une possibilité de regroupement.

Isolation des Bâtiments :

La mairie a été contactée par une entreprise pour effectuer une isolation gratuite (seule la TVA reste à la charge de la Commune) en projetant de la ouate sur les combles. Rencontre avec Monsieur Bouvier pour un devis (école, mairie, ancien presbytère et résidence).

Créances éteintes (commune et assainissement) :

Le conseil municipal prend acte de deux demandes (Assainissement : 122, 88 Euros ; Cantine/Garderie : 45,85 Euros).

Convention de fonctionnement avec la Médiathèque départementale de l'Orne :

Le conseil municipal donne son accord pour signer la convention. Il n'y a pas de changement par rapport au fonctionnement actuel.

Questions diverses :

- Maison Carrefour aux Princes : (croisement rue de la Ferrière aux Étangs et rue de Flers) mise en demeure pour faire les travaux. La mairie doit faire le nécessaire pour sécuriser. M. le maire se renseigne auprès du préfet de la procédure exacte.

- Sirtom : Des foyers témoins vont être mis en place. Avant Noël (pendant un mois) les habitants devront peser leurs poubelles et après Noël (pendant un mois) ils devront faire attention au tri et peser leurs poubelles. Suite à cela une analyse sera effectuée avec les données récoltées. Une communication va être faite pour le recyclage du verre.

- Nous allons faire une demande de devis pour un panneau d'information à Leds.

- Mr Huguerot étant en liquidation, Monsieur le Maire va s'entretenir avec M.Nury pour la recherche d'un autre commerçant.

- Nous allons demander un chiffrage pour le débroussaillage des chemins une fois par an.

- L'arrêt de bus du Chesnay est maintenu pour l'année scolaire 2014/2015.

- La liaison du bus pour Flers (le mercredi) est supprimée car il n'y avait pas assez de personnes à l'utiliser. Le conseil Municipal décide de voir avec la Communauté de Communes pour essayer de mettre quelque chose en place et se renseigne pour connaître les personnes qui en auraient besoin.



Séance du conseil municipal du 07 Novembre 2014

Étaient présents : T. AUBIN, Maire, M. CHANCEREL, J. LENEGRE, M. LEGALLE, Adjoint, C. RADIGUE, G. GAUTIER, J-J AUBRY, S. BRIERE, C. LEVEE, L. JEUSSET, B. BEGNIC, V. BUSNOT et N. MARIE.

Étaient Absents : M. DUFRESNE ayant donné une procuration à AUBRY J-J et A. DUBOURG.

Secrétaire de séance : Benjamin BEGNIC.

Monsieur le Maire demande en début de séance d'ajouter à l'ordre du jour : deux droits de préemption, la Taxe d'aménagement, le Syndicat intercommunal d'études pour l'aménagement des abords du lac de la Visance, une décision modificative sur le Budget Primitif de la Commune et la désignation des correspondants défense et sécurité routière. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Assainissement :

Renouvellement de la convention suite à un entretien avec la CAPF : au vu de nos volumes de rejet, nous changeons de catégorie d'utilisateur (industriel) afin d'optimiser nos coûts. La CAPF peut nous soutenir dans nos démarches de réduction des coûts, dans la mise en place d'un règlement d'assainissement et nous accompagner sur les recherches de fuites dans nos réseaux.

Budget chaufferie Coccinelles :

Suite à une demande de la sous préfecture, nous équilibrons le budget pour la chaufferie pour un montant supplémentaire de 124€. Accord à l'unanimité.

Convention Logis Familial :

Afin d'éviter d'éventuels désagréments, le futur bâtiment sera déplacé de 4 mètres. Une convention est proposée. Elle a pour but d'établir les limites de prestations entre la commune et le Logis Familial pour la construction de 4 logements au « Hameau le Brulai ». Le Conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention.

Rapport annuel 2013 de la CDC :

M. Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport annuel de la Communauté de Communes.

Rapport annuel 2013 du Syndicat départemental des collectivités électrifié de l'Orne :

M. Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport annuel du Syndicat Départemental.

Groupement d'achat d'électricité :

Au vu de notre consommation électrique, nous restons sur le tarif réglementé (<36 Kva). Nous n'avons pas l'obligation de mettre en concurrence nos fournisseurs.

Effacement des réseaux rue de Tinchebray :

Le remplacement des éclairages sur « Les Moutiers » est nécessaire. Un chiffrage pour des éclairages à LED va être lancé. Un appel d'offre sera également exécuté pour l'effacement des réseaux. Un éclairage sur les containers de recyclage ainsi que les passages piétons est également à l'étude. Le devis de France Telecom pour l'effacement de son réseau est approuvé à l'unanimité.

Aménagement Place Leharivel / plan accessibilité de la voirie :

Des études vont être lancées afin de pouvoir chiffrer les aménagements.

Demandes de subvention :

Une subvention exceptionnelle de 1.000,00 € a été accordée à « Culture et Loisirs » pour l'acquisition d'un défibrillateur.

Les subventions ont été accordées à : Echecs61 pour 200 €, Les Foulées Chausiennes pour 300 €, Tamer Light pour 150 €.

Présentation en non-valeur :

Présentation des non-valeurs d'un montant de 8,11€. Accord du Conseil à l'unanimité.

Point animations :

Voir programme des différentes manifestations (Ste Barbe, Téléthon, Illuminations).

Point travaux :

- Le pluvial autour de l'église a été réalisé, les fenêtres de l'atelier communal ont été remplacées et le cimetière a été nettoyé pour la Toussaint.

- Un devis pour le remplacement de la porte de l'église est approuvé pour un montant de 1290 €.

- Un devis pour le nettoyage des chemins est approuvé pour un montant de 846 €.

- Un courrier sera envoyé aux habitants de « Beausoleil » concernant le ramassage des déchets verts.

Droits de préemption :

Le conseil renonce à deux droits de préemption.

Taxe d'aménagement :

Une taxe d'aménagement sur les permis de construire a été votée (8 pour/5 contre/1 abstention), elle s'élèvera à 1%.

Décision modificative Budget Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'apporter une modification au Budget Primitif 2014. En effet, la somme de 2.850,00 €, attribuée suite à la convention de mise à disposition de services signée avec la Communauté de Commune du Canton de Tinchebray, avait été cumulée avec les compensations versées à cette dernière par la Commune et imputée au compte 73921.

Or, il fallait imputer cette somme au compte 6216 « Personnel affecté par le GFP de rattachement ».

Monsieur le Maire demande que la somme de 2.850,00 € soit retirée du compte 73921 pour

l'affecter au compte 6216. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Syndicat Intercommunal d'études pour l'aménagement des abords du lac de la Visance :

Le conseil vote la dissolution du Syndicat à l'unanimité.

Correspondants Défense et Sécurité Routière :

Le correspondant défense sera M. Michel CHANCEREL et pour la sécurité routière M. Michel LEGALLE.

Questions diverses :

Mr Ducreux à « la Foutelaie » demande la pleine jouissance d'une portion du chemin qui mène à sa propriété.

Le dossier est à l'étude.

Le Docteur Belarbi nous a informés qu'il quittait le cabinet à la fin de l'année et propose de maintenir une permanence.

- La création d'une mini-crèche par des particuliers est en projet sur la commune.

Prochaines manifestations sur la commune ...



TÉLÉTHON

CHANU

Vendredi 5 décembre

14h Courses avec les enfants des écoles de Chanu, St Cornier et Landisacq autour de l'étang de Larchamp

20h30 Soirée Zumba au Gymnase (à partir de 12 ans)
Organisée par Culture et Loisirs

Samedi 6 Décembre

13h - 13h30 Passage des pompiers du SDIS de l'Orne

13h - 15h Animation pour les enfants autour des « Pompiers »
(parcours sportif, concours de dessin, photo) au Gymnase

Dimanche 7 Décembre

8H00 Distribution de croissants

12h30 Jambon au Cidre Salle du Foyer avec animation
(réservation Mairie de Chanu 02 33 62 27 00)

10h-17h démo de mini-Z avec les mini-bolides au Gymnase

14h-17h démonstration de Vol en salle avec l'association
Escadrille des Cèdres au Gymnase

pesée du panier (panier offert par VIVECO) et tirage tombola



05 DEC.

20h30
Au gymnase de
Chanu

ZUMBA

Téléthon

Tarif: 4€ /personne (à partir de 12 ans)
Événement organisé par Culture et Loisirs Chanu

Le comité des fêtes de Chanu organise le montage des illuminations de Noël



le samedi 13 Décembre 2014 à partir de 8H

Cette matinée se déroulera dans la convivialité en commençant par une collation aux tripes pour ensuite effectuer cette activité dans la bonne humeur.

Si vous souhaitez participer à la décoration de votre bourg, **rejoignez-nous !!**

Contact au : 06.64.28.78.73

INFORMATION MAIRIE

Bibliothèque de Chanu les horaires

Mercredi 10h 12h

Jeudi 9h30 - 11h30

14h -16h

Vendredi 16h30 -18h

Tél : [02.33.66.05.96](tel:02.33.66.05.96)

Livres Adultes et jeunesse : La bibliothèque vous propose des romans : policiers, fictions, bandes dessinées, mangas, ...

Documentaires: bricolage, jardinage, sciences, arts, sports, loisirs créatifs...

Un CHOIX DE 100 DVD ET 80 CD

Possibilité de réserver un livre, dvd ou cd par la navette qui passe tous les 15 jours !!!

Tarifs : individuel 7 € et famille 10 € l'année

Nous recherchons également des bénévoles alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, adressez vous en mairie ou auprès d'Anne-Laure ROCTON, vous serez les bienvenus !!!

Liste Electorale :

Dernière ligne droite !! Les nouveaux habitants et les jeunes ayant 18 ans (jusqu'au 28 février 2015), pensez à venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune **avant le 31 DECEMBRE 2014**. Formulaire disponible en mairie, documents à fournir (justificatif de domicile, carte d'identité, passeport ou permis de conduire).